

Le contrôle de production primaire en apiculture

Exploitation - Caractéristiques :

- ✓ N° du rucher donné par le SAVI
- ✓ Identification du rucher
- ✓ Affiliation à des associations
- ✓ Mode d'apiculture (bâtisse, ruche divisible,...)
- ✓ Vente directe ?

Trafic des animaux:

- ✓ Tenue d'un registre mentionnant tous les événements (ex...)
- ✓ Import avec document TRACES (abeilles et produits apicoles)

Informations détaillées:

- **Manuels de contrôle** concernant les contrôles officiels dans la production primaire dans les unités d'élevage
www.osav.admin.ch → Animaux → Documents d'applications
→ Manuels de contrôles → Animaux de rente → Manuels de contrôles
- **Apiservice:** www.apiservice.ch
- **Agroscope:** www.agroscope.admin.ch → Thèmes → Animaux de rente → Abeilles
- **Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture:** www.apiculture.ch
- **Import-export de produits d'animaux ou d'animaux:**
 - en provenance de l'Union Européenne : www.osav.admin.ch → Importation et exportation → Importation → Importation de l'UE
 - en provenance de **pays tiers** : **idem** → Importation de pays tiers

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Ch. des Boveresses 155, Case postale 68, 1066 Epalinges

www.vd.ch/scav – T +41 21 316 43 43 – F +41 21 316 38 71 – info.svet@vd.ch

Santé animale

- ✓ Les ruchers occupés ou inoccupés sont entretenus pour éviter tout risque d'épizootie
- ✓ Surveillance de la santé des abeilles et mesures entreprises en cas de problèmes
- ✓ Surveillance et mesures de lutte contre le parasite Varroa
- ✓ Surveillance quant à la présence de symptômes des deux formes de loque

Médicaments vétérinaires (MédV)

- ✓ Utilisation exclusivement de MédV autorisés en CH
- ✓ Utilisation et stockage corrects
- ✓ Journal des traitements (à conserver 3 ans)

Hygiène:

- ✓ Récolte et traitement du miel
- ✓ Hygiène des locaux
- ✓ Stockage du miel (emballages, propreté)
- ✓ Type d'alimentation en eau (source, réseau)
- ✓ Traçabilité (vente): à conserver 3 ans sauf si vente directe ou à des commerces locaux pratiquant la vente au détail
- ✓ Etat et stockage du matériel

